

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2023

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 18

Convocation du :
10.02.2023

PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. LECOQ, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY Adjoint, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, LAMY, BOUDRY, M. CHUARD, Mme PINGAT, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. CHAZERAND pouvoir à Mme BUGADA

M. MOLIN pouvoir à M. MARTI

Mme JACQUET pouvoir à M. POULET

ABSENTS : M. FANTOLI, Mme CHATEAU

SECRETARE DE SEANCE : Mme PINGAT

Demande DETR

***Toiture musée Sarret de
Grozon***

Mme la Maire indique qu'il s'agit d'engager en 2023 la rénovation de la toiture du musée Sarret de Grozon dont la charpente doit être renforcée et mise en sécurité.

Que le montant prévisionnel des travaux est estimé à 91 320,74 € H.T.,

Qu'une subvention au taux de 30 % peut être sollicitée auprès de l'Etat,

Que le plan prévisionnel de financement s'établirait comme suit :

DEPENSES T.T.C.	109 585,00 €
RECETTES	
- Subvention 30 % du H.T.	27 396,00 €
- Autofinancement	63 924,74 €
- T.V.A.	18 264,26 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de la réalisation de ces travaux.

Approuve le plan de financement.

Sollicite une subvention de l'Etat à hauteur de 27 396 €.

S'engage à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt, et notamment à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Pour copie certifiée conforme au registre,

La Maire,

Valérie DEPIERRE



Le 20 février 2023
La Secrétaire de Séance,

Martine PINGAT